

CROS INFO



LE MOT DU PRÉSIDENT

Il est encore temps de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2006 ; qu'elle voit vos sportifs régionaux se

distinguer et qu'elle apporte à tous les bénévoles et professionnels sportifs réussite et plaisir.

Que nous réserve cette nouvelle année ?

- une augmentation de nos activités pour répondre au partenariat renforcé avec la Région,

- une vigilance accrue pour défendre le Mouvement Sportif régional uni et mobilisé,

- un renforcement de nos actions pour marquer notre présence incontournable.

Programme important dans le droit fil de celui de l'année 2005.

Pour accompagner cette démarche, le CROS doit se structurer en trouvant un nouveau siège social pour permettre à nos personnels d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions et aux bénévoles d'assumer leurs responsabilités. Nous n'avons pas d'autre choix car la Maison des Sports ne permet pas d'obtenir une surface de bureaux plus grande. C'est dommage pour l'unité du Mouvement Sportif.

Si lors des vœux j'ai mentionné toute notre satisfaction pour les avancées concrétisées en 2005 : Conférence Régionale du Sport, conventions d'objectifs des ligues, filière sportive régionale, ... quelques préoccupations restent :

- les modalités de remplacement du FNDS par le CNDS, très imprécises à ce jour,

- le transfert des plates-formes aériennes de l'Etat aux Collectivités territoriales,

- les difficultés rencontrées par certains sports de nature dans l'utilisation du milieu naturel, avec des conséquences dramatiques,

- etc. ...

La liste n'est pas exhaustive. Encore et toujours, la mobilisation est nécessaire afin de faire entendre nos droits, puisque nos devoirs nous savons les assumer. L'unité et la participation seront les moteurs de notre action et de notre réussite.

Christian TEINTURIER

- Directeur de publication
Christian TEINTURIER
- Rédactrice en chef
Monique ROLLETT
- Rédaction
Maryse BENCE
Jean BERGEON
Christian DOUCET
Marc ROY
Aurélia BAZILLE
- Conception
Aurélia BAZILLE



Région Centre

Cérémonie des Vœux du CROS

Mercredi 11 janvier dernier, le Président Teinturier présentait ses vœux pour l'année 2006 à l'ensemble du Mouvement Sportif régional, en présence notamment de Dieudonné DONDASSE, de la DRDJS et de Marc SA-DAOUI, du Conseil Régional.

Cette soirée était l'occasion de faire le bilan de l'année 2005 et du travail réalisé mais surtout de présenter les intentions du CROS et les projets à venir.

Pour 2006, l'objectif est de renforcer ses partenariats auprès de la Région, de l'Etat et des autres Collectivités pour porter et défendre encore davantage les intérêts de l'ensemble du Mouvement Sportif Associatif très mobilisé et désormais incontournable.

Poursuivre l'accompagnement dans l'emploi des associations ; obtenir des installations sportives de haut niveau sur notre territoire ; continuer le travail sur les projets sportifs territoriaux ; défendre les pratiques en danger ; mobiliser davantage autour de sport et handicaps ; être vigilant sur le fonctionnement du nouveau CNDS et mettre en place une véritable formation des dirigeants : voilà les grandes lignes pour l'année à venir.

En conclusion, les bénévoles étaient remerciés pour l'importance de leur implication, ressource inestimable pour le mouvement sportif associatif.



Photo CROS

L'Assemblée Générale du CROS se tiendra le samedi 18 mars, à 9h30, Espace Blareau à Sully-sur-Loire (Loiret).

Le Point Presse du CROS

Mi décembre, les médias régionaux étaient conviés à assister au Point Presse de fin d'année du CROS. L'occasion pour le Président Teinturier de présenter un rapide bilan de l'année écoulée et d'insister sur le fait que désormais, le CROS était reconnu comme véritable partenaire auprès de la Région Centre, avec notamment une ligne « CROS » inscrite à part entière au budget du Conseil Régional et la réponse à son souhait de voir une véritable instance de concertation se mettre en place : la Conférence Régionale du Sport, instance unique en France.

L'activité du Comité Olympique augmentant, le Président signalait la nécessité de recruter. C'est ainsi que l'équipe de trois salariées, il y a un an, est passée début 2006 à six (2 secrétaires-comptables et 4 chargés de missions). Il faisait part également, d'un probable déménagement dans les mois à venir, les actuels locaux étant devenus trop exiguës.

En ce qui concerne l'accompagnement des associations sportives dans l'emploi et la défense de la spécificité du secteur sportif, Christian Teinturier ne manquait pas de souli-



Ch. Lévêque, JL Desnoues, D. Gougeon et Ch. Teinturier -Photo CROS -

gnier que le CROS continuerait son combat pour que le sport associatif et le travail des bénévoles soient reconnus à hauteur des bienfaits sociétaux qu'ils procurent et qu'ils obtiennent les moyens nécessaires pour fonctionner dans ce sens. D'autres secteurs feront également l'objet de toutes les attentions du CROS : les Conventions d'Objectifs, le CNDS, la formation et le recrutement de dirigeants, le haut niveau ... et il donnait enfin l'assurance de l'ouverture certainement en mai-juin, de la base de données en préparation depuis deux années.

Sport et Handicaps

Chaque Ligue ou Comité Régional avait été sollicité pour nommer un « référent sport et handicaps ». Seulement 21 ont répondu et c'est entouré d'eux que Jean-Pierre BOUTANT, responsable du groupe de travail, a tenu une réunion le 14 décembre dernier, tout en regrettant le peu de « retour ».

Egax et Différents

Après une présentation des différents type de handicaps et des trois fédérations : Fédération Française Handisport, Fédération Française du Sport Adapté et Fédération Sportive des Sourds de France ainsi que des Comités régionaux qui s'y rattachent, il en ressort, rapidement, que l'idéal serait de rapprocher le monde des handicapés et celui des valides : « être égaux et différents », l'ouverture devant se faire des deux côtés pour pratiquer ensemble.



Dominique ANDRE, finale du 100m à Athènes, Photo Laurent BAHEUX

Adaptation et Formation

Pour arriver à cela, un gros effort d'aide à l'adaptation du matériel doit être fait, ainsi qu'une formation à l'enseignement vers ces publics.

C'est ainsi que la commission propose :

- de faire coïncider d'avantage les grands événements d'une même discipline « handi » et valides,
- d'instaurer des modules « handicaps » dans chaque formation fédérale,
- de mettre en place un annuaire utile des référents sport et handicaps,
- d'être force de proposition auprès collectivités territoriales lorsque des constructions d'équipements sportifs sont envisagées.

Le Référent Régional

Les Conventions Nationales existant entre les fédérations valides et les trois fédérations de handicaps doivent redescendre au niveau régional pour y être appliquées.

Le rôle du référent régional est donc de faire remonter la notion de convention auprès de son comité et de sa fédération d'appartenance. Il a également pour mission de recenser l'existant « sport et handicaps » pour sa discipline et d'en faire part au CROS, car le groupe de travail souhaite créer une rubrique dédiée à ce thème sur le site Internet du CROS.

Association « Combattre la Paralyse »

En fin de réunion était abordé le cas des personnes devenues handicapées suite à la pratique d'un sport. Le monde du sport a pour devoir d'accompagner ces personnes et l'association tourangelle « Combattre la paralyse », présidée par Roger BLANCHET endosse ce rôle. L'objectif de l'association est de recueillir des fonds pour aider la recherche sur la moelle épinière et le cerveau pour tenter de remettre « sur pieds » les sportifs (et les autres) qui ne peuvent plus pratiquer même le handisport.

Cette association vous sera présentée plus complètement dans le prochain CROS Info.

En bref

Reconnaissance des Dirigeants et des Sportifs

Tout le monde sait bien que sans bénévole, nos associations ne pourraient pas fonctionner. Véritable sacerdoce exercé par certain(e)s, il semble juste de mettre un petit coup de projecteur sur ce « métier » ingrat et mettre à l'honneur toutes celles et tous ceux qui oeuvrent avec un grand dévouement pour le bien être de la famille sportive.

C'est ce que fait chaque année le CROS, en honorant les dirigeants que souhaitent présenter les Ligues et Comités Régionaux.

Il en est de même des Sportifs qui s'illustrent brillamment, chaque année, dans des rencontres régionales, nationales ou internationales, portant ainsi haut leur sport et notre Région.

Les dirigeants et les sportifs ayant marqué la saison 2004-2005 seront donc récompensés courant juin prochain.

Alors, Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligues et Comités Régionaux, n'oubliez pas de retourner le dossier que vous avez reçu, avant le 20 février prochain.

Sport au Féminin



- photo : Benjamin LOYSEAU -

Un nouveau groupe de travail a vu le jour au sein du CROS : « Sport au Féminin Plurielles ».

Confié à Maryse BENCE, Secrétaire Générale, il est composé de femmes et ... d'hommes et s'est déjà réuni deux fois.

Des projets sont en phase de concrétisation et ils seront dévoilés dans le prochain CROS Info.



Pôle Emploi

Depuis mars 2005, date de lancement du dispositif régional « Cap'Asso Centre », le pôle Emploi a traité 76 dossiers, concernant 94 emplois, soit 30 créations et 64 consolidations de postes.

Un seul dossier a été refusé par le Conseil Régional.



AGENDA

Jeux Olympiques d'Hiver de Turin
Du 10 au 26 février 2006

Assemblée Générale du CROS
Samedi 18 mars 2006
9h30 - 22h00
Sully-sur-Loire (Loiret)

Récompenses du CROS aux Sportifs et dirigeants
Date limite de retour des dossiers de candidature : le 20 février 2006

Badminton
Tournoi International seniors du CLTO
18 & 19 mars 2006
Palais des Sports d'Orléans

« La formation des dirigeants, des bénévoles, des salariés »
Module gratuit d'information
Jeudi 02 mars 2006
19 - 21h30 Maison des Sports, Olivet
(ATTENTION : inscription avant le 03/02/06 auprès du CROS)



Emilie LEMAIRE

a rejoint Dolorès RUIZ, début janvier au poste secrétariat-comptabilité.

ZOOM SUR ...

Le Comité Régional Sportif de Vol à Voile

Le planeur est un aéronef sans moteur aux qualités exceptionnelles : le pilote utilise les mouvements verticaux de l'atmosphère pour gagner de la hauteur qu'il transforme en distance parcourue.



A l'atterrissage (photo Hugues Beslier)

En Région Centre, dix aérodromes accueillent des associations véliplanes, lesquelles comptent environ 1100 licenciés :

- dans le Cher : Bourges
- en Eure et Loir : Bailleau et Chartres
- en Indre : Issoudun et Le Blanc
- en Indre et Loire : Tours Le Louroux
- en Loir et Cher : Blois et Romorantin
- dans le Loiret : Orléans et Montargis.

Apprendre à piloter

Toutes ces associations ont leur école de pilotage avec, pour Tours, le label «Ecole Fédérale ».

Les instructeurs, bénévoles à 95%, forment le pilote pour des vols seul à bord (à 15 ans révolus), puis pour l'obtention du Brevet de Pilote de Planeur (à 16 ans révolus) : 20 à 30 heures de vol, soit une cinquantaine de vols en planeur bi-place avec un instructeur seront nécessaires.

Par an, environ soixante élèves pilotes sont «lâchés solo» et une cinquantaine obtient le Brevet de Pilote de Planeur (BPP).

Après avoir acquis maîtrise, rigueur et persévérance, le pilote de planeur aborde l'apprentissage au vol de durée et de distance, c'est à dire le **Vol à Voile**. Il va progressivement parcourir en 6 ou 7 heures, selon les conditions météo, des circuits allant de 200 à 750km.

L'élite régionale

Elle participe aux différentes compétitions françaises dont une grande partie se déroule sur le territoire régional : en 2005, sur les huit Athlètes de haut niveau de la Région Centre, cinq étaient membres de l'équipe de France (4 de Chartres et 1 d'Issoudun).

L'avenir ...

S'agissant des aérodromes et de l'espace aérien, de gros nuages assombrissent l'horizon de pratique :

- l'avenir des plates-formes actuellement propriétés de l'Etat qui se désengage au profit des collectivités territoriales.

Mais celles-ci ne sont pas encore parties prenantes, d'autant moins qu'il reste parfois des remises aux normes préalables à réaliser par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) avant le 1er janvier 2007,

- les restrictions grandissantes de l'espace aérien qui imposent une réglementation de plus en plus contraignante (zones de Tours, Orléans). Les négociations avec les gestionnaires de l'espace aérien sont un souci majeur pour le Comité Régional,

- la facturation des services rendus par la DGAC, services imposés le plus souvent et dont les sports aériens ont réussi à faire repousser d'un an l'application prévue initialement au 1er janvier 2006.

- les coûts des matériels volants (planeurs, motoplaneurs, moyens de lancement), des matériels de sécurité (parachutes, anti-collision, enregistreurs de vol, « transpondeurs »), le coût de l'entretien, des réparations et des pièces de rechange, l'augmentation du prix des carburants, etc. ... rendent «cornélien» le calcul des tarifs pratiqués par les associations pour les maintenir à la portée des adhérents, en particulier des plus jeunes.

C'est pourquoi le comité régional s'achemine vers la création d'un atelier régional associatif qui pourrait réduire une partie de ces dépenses.

Les années à venir seront marquées par ces questionnements. Demeureront des objectifs de recrutement auprès des jeunes en partenariat avec les établissements scolaires, et des moins jeunes avec les comités d'entreprises ou d'autres groupements. La réflexion se poursuit au sein du Comité Régional de Vol à Voile, avec le concours du mouvement sportif et l'aide des partenaires institutionnels pour surmonter les embûches actuelles.



La Beauce en planeur (photo Hugues Beslier)

Comité Régional Sportif de Vol à Voile

Maison des Sports
1240 rue de la Bergeresse
45160 OLIVET
Tél : 06.84.21.88.49

Site : <http://crvvcentre.free.fr>